



Trousse pédagogique pour les CPE





DES IDÉES POUR PASSER À L'ACTION

Vous êtes un acteur du milieu scolaire et désirez organiser une activité dans le cadre du Jour de la Terre ? Rien de plus facile! Les parents peuvent aussi y participer. Voici quelques idées :

Le milieu naturel

1. Créer un lien entre les animaux et les habitats

Emmener les enfants dans le bois, au bord de l'eau ou dans la campagne, à la ferme, en créant des activités d'identification de certains animaux et de leurs habitats. Ceci peut inciter les enfants à mieux respecter l'environnement qui les entoure.

- Educatout propose des activités sensorielles, matérielles, des jeux de rôles et de mémoire en lien avec la forêt, à vous de faire le lien avec la sensibilisation de l'habitat

<http://www.educatout.com/activites/themes/la-foret.htm>

Dans le cas où il est impossible d'emmener les enfants à l'extérieur, des activités olfactives et sensorielles peuvent être organisées à l'intérieur du bâtiment.

- Acamino propose des activités à l'extérieur comme à l'intérieur sur le milieu naturel

http://www.acamino.com/Jeux_nature.htm

2. La chaîne alimentaire simplifiée

L'idée est aussi de faire comprendre aux enfants que tout est relié, prendre soin de la terre ou arroser la plante pour que les fleurs ou fruits poussent, ce qui permettra de donner de la nourriture aux abeilles, aux autres animaux et aux enfants.

- Equiterre propose un guide pour devenir une garderie bio, avec ce guide il est possible de se procurer une mallette avec des activités notamment des casse-têtes représentant la chaîne alimentaire.

http://www.equiterre.org/sites/fichiers/Pourquoi_garderie_bio.pdf

3. Plantation d'arbres ou de fleurs sauvages

Embellissez la cour de votre Centre de la petite enfance ou un parc avoisinant afin de donner un coup de pouce à la planète.

- La plantation des arbres et des arbustes (Jardin botanique de Montréal) :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/plantation/periode.htm

- Mai (mois de l'arbre et des forêts du MRNF)

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/maf/activites.asp>



La gestion des matières

1. Activités de recyclage

Construire des marionnettes avec des vêtements usagés, des instruments de musique avec des rouleaux de papier... Faire utiliser par l'enfant des vieux matériaux pour construire de nouveaux jouets

- Ce lien parle d'un CPE qui a fondé le centre Eco-Brico, projet de récupération de matières servant de matériel pour les arts plastiques des enfants et revenant à moindre coût.

<http://www.zetika.com/20090220785/recuperation-et-recyclage/centre-ecobrico-collecter-des-matieres-recyclables-a-des-fins-d-activites-ludiques.html>

2. Première sensibilisation à la gestion des déchets.

Commencer la sensibilisation par le jeu des couleurs. Dans le bac jaune, les briques de lait ou le métal, dans le bac bleu le papier, les mouchoirs dans le bac noir. Cette sensibilisation peut commencer par seulement 2 ou 3 matières étant donné le jeune âge des enfants. Cette activité peut être couplée au vermicompostage.

- Ce lien est un rapport d'activité d'un CPE qui propose comme activité le tri sélectif des déchets.

<http://www.scribd.com/doc/50867863/Repertoire-d-activites-CPE>

3. Vermicompostage

Fabriquer des bacs pour le vermicompostage ou organiser une formation sur celui-ci.

- Carnet horticole et botanique du Jardin botanique de Montréal :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/fiches/vers.htm

- Le vermicompostage sur le site d'Environnement Canada

<http://www.on.ec.gc.ca/community/classroom/millennium/m4-vermi-f.html>

Autres

1. Atelier sur l'eau

Apprendre aux enfants à ne pas gaspiller l'eau. Imaginer un conte relatant les problématiques d'approvisionnement en eau potable. Expliquer les différentes sortes d'eau, salées, douces, potables et donc pourquoi il ne faut pas gaspiller. Créer un atelier à faire et à ne pas faire.

Exemple : laisser couler l'eau pendant le brossage des dents, la vaisselle.

2. Création d'un spectacle, ou atelier en compagnie des parents.

La création d'un spectacle de fin d'année résumant toutes les bonnes pratiques environnementales serait un moyen d'évaluer comment les enfants ont intégré les notions tout en sensibilisant les parents.

3. Corvée de nettoyage

Organiser une activité de nettoyage des berges avec un organisme de votre région, ou simplement ramasser les déchets autour de votre école.



AUTRES SITES UTILES :

Guide du CPE éco-responsable

Ressource proposant des actions environnementales à mettre en œuvre par les CPE.

http://www.cpedurable.org/Chapitres/Chapitres_files/guideDuCPEdurable.pdf

Guide pour devenir une garderie bio

http://www.equiterre.org/sites/fichiers/Pourquoi_garderie_bio.pdf

Exemple d'actions environnementales posées par des écoles ontariennes, applicables aux CPE

<http://www.edu.gov.on.ca/fr/document/policy/readySetGreenF.pdf>

* Assurez-vous que votre événement respecte la Charte présentée ci-dessous. Pour plus d'information, contacter l'équipe du Jour de la Terre au 1 800 424-8748 ou à concours@jourdelaterre.org

CHARTRE D'UNE CÉLÉBRATION DU JOUR DE LA TERRE

Le Jour de la Terre Québec travaille, de concert avec ses nombreux partenaires, à relever les défis environnementaux, par l'entremise de programmes mis en œuvre auprès des communautés, des organisations et des citoyens. Chaque année, le Jour de la Terre Québec s'assure du rayonnement positif des célébrations du 22 avril!

Dans le cadre des célébrations annuelles du Jour de la Terre, tous sont invités à organiser des activités dans leurs milieux afin de célébrer et de stimuler le passage à l'action vers une société plus respectueuse de l'environnement. Avec la popularité grandissante de la célébration du Jour de la Terre au Québec, il est devenu primordial pour notre organisation de définir quels types d'événements sont reconnus comme faisant partie de la célébration.

Le but d'une activité du Jour de la Terre doit être d'améliorer l'état de l'environnement en donnant aux citoyens le pouvoir et les outils pour poser des actions et gestes positifs à l'égard de l'environnement. Ainsi, seront reconnus comme faisant partie des célébrations du Jour de la Terre les événements qui répondent aux critères suivants.

Les 10 engagements :

1. **Sensibilise positivement** : L'événement sensibilise les gens, de façon positive, aux solutions existantes et aux développements en matière de protection de l'environnement ;
2. **Inclusif** : L'organisateur encourage la participation de tous et est non discriminatoire ;
3. **Éducatif** : L'activité a comme but de stimuler l'éducation et l'action par rapport à l'environnement ;
4. **Apolitique et non religieuse** : L'activité se tient à l'extérieur de toute lutte politique ou religieuse. Les valeurs du Jour de la Terre ne peuvent pas servir à faire la promotion d'un groupe politique ou religieux ;
5. **Favorise le passage à l'action** : L'événement promeut l'action concrète en offrant de l'information ou des activités aidant les gens à passer à l'action dans leur communauté ;
6. **Non commercial** : Les gestes posés dans le cadre du Jour de la Terre apportent des bénéfices à la planète avant tout. L'organisateur ne retire pas de bénéfices financiers de son association au Jour de la Terre, à l'exception des partenaires autorisés du Jour de la Terre.;



7. **Dans le respect de l'environnement et du développement durable :** L'activité tente de réduire son empreinte écologique au maximum. L'organisation d'événement éco-responsable est encouragée ;
8. **Pacifiste et solidaire :** L'activité est de nature non violente et est réalisé dans l'intérêt commun du milieu environnemental québécois ;
9. **Reconnaissance du mouvement du Jour de la Terre :** Le Jour de la Terre marque tous les ans l'anniversaire de la naissance, en 1970, du mouvement environnemental tel qu'on le connaît aujourd'hui. Le Jour de la Terre fût célébré pour la première fois le 22 avril 1970, lorsque le sénateur américain Gaylord Nelson encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés. Gaylord Nelson, sénateur du Wisconsin, a proposé la première protestation environnementale d'envergure sur le territoire américain pour secouer l'establishment politique et forcer l'insertion de la problématique environnementale à l'agenda national;
10. **Respect de l'utilisation du logo du Jour de la Terre et de la marque de commerce :** Le Jour de la Terre est une marque de commerce déposée, dont Projets Saint-Laurent est mandataire au Québec.

En contrepartie, le Jour de la Terre Québec s'engage à accompagner les individus désirant organiser des activités de célébration en répondant à toutes leurs questions, en partageant son expertise et en favorisant le réseautage. De plus, le Jour de la Terre met à la disposition du public des trousse d'actions, disponibles au jourdelaterre.org.